



ADAM MICKIEWICZ  
UNIVERSITY  
POZNAŃ



**Colloque international sur le (cyber)harcèlement (CICY) :**  
*Approches critiques et interdisciplinaires des phénomènes de violence en ligne*

**5-6-7 décembre 2022, Nancy, Université de Lorraine (Grand Est, France)**

**Appel à communication**

Le harcèlement peut être défini comme des violences exercées de manière répétée à l'encontre d'une personne dans une configuration où il y a ferme intention de nuire et déséquilibre des forces (l'agresseur a l'ascendant physique et/ou psychologique sur sa cible ou la malmène avec un groupe de suiveurs qu'il a fédéré autour de lui) (Olweus, 1999). Les conséquences pour les victimes sont multiples : anxiété, perte de confiance en soi, troubles du sommeil, état dépressogène, phobie sociale, etc. Le harcèlement est un phénomène que l'on retrouve dans de nombreux contextes : scolaire (Smith, Sharp, 2000 ; Catheline, 2015) notons que les Québécois parlent d'« intimidation scolaire » et non de harcèlement (Roberge, Beaudouin, 2016) – ; universitaire (Hamel, 2008) ; professionnel (Hirigoyen, 2017) ; familial – au sein de la fratrie – (Tippet, Wolke, 2014) ; conjugal (Hirigoyen, 2003) ou encore harcèlement de rue (Gayet-Viaud, 2021). Il prend différentes formes : exclusion sociale, violence verbale (insulte, moquerie), psychologique ou morale (dénigrement, humiliation, menace, rumeur), physique (bousculade, coup) ou encore sexuelle (attouchement, baiser forcé, avances sexuelles). Avec le développement du web 2.0 et des smartphones au milieu des années 2000, ces formes se renouvellent : envoi d'insultes ou de menaces par SMS ou messagerie électronique, usurpation d'identité, scènes d'agression filmées et diffusées en ligne, pornodivulgateur (publication d'images intimes sans l'accord de la personne qu'elles représentent). Plusieurs études, dont certaines conduites dans une approche intersectionnelle (Stoll, Block, 2015 ; Angoff, Barhart, 2021), convergent sur le fait que ces violences ont un fort ancrage dans les stéréotypes de genre et le sexisme : par exemple, dans le monde adolescent, les filles en sont deux fois plus victimes que les garçons et les jeunes LGBTQIA+ y sont quatre fois plus exposé·es (Couchot-Schiex *et al.*, 2017 ; Felmee, Faris, 2016 ; Hinduja, Patchin, 2020). À cela s'ajoutent le racisme, la grossophobie et la stigmatisation d'élèves en situation de handicap (Sentenac *et al.*, 2016 ; Debarbieux *et al.*, 2018).

Il n'y a pas de consensus autour de la définition du cyberharcèlement. Certain·es auteur·es l'envisagent comme des attaques perpétrées par le biais du numérique quand d'autres le définissent de manière analogue au harcèlement (Vandebosch, Van Cleemput, 2008 ; Smith *et al.*, 2008). Cependant, si le déséquilibre des forces est presque toujours de mise en contexte numérique (les agresseurs peuvent agir sous couvert de l'anonymat ou du pseudonymat, les contenus se diffusent de manière virale impliquant de très nombreux témoins), le caractère répétitif et l'intention de nuire s'appréhendent plus difficilement : la répétition peut venir de la fragmentation des actions (chaque « like » participe à la diffusion des contenus) ou de la pérennité des traces numériques (un contenu compromettant peut ressurgir des mois plus tard) ; l'intention de nuire n'est pas toujours avérée, car on peut liker par habitude, sous le coup de l'émotion ou bien publier des contenus pour faire rire les autres et gagner en popularité (boyd, 2015) sans anticiper la cyberviolence qui peut en découler (Stassin, 2021). Par ailleurs, l'intensité affective des contenus peut favoriser leur circulation en ligne, alors que la médiation numérique peut entraîner la mise à distance des émotions (Quemener, 2018 ; Alloing, Pierre, 2020).

De nombreux travaux ont été consacrés au cyberharcèlement entre élèves, analysant ses liens avec le harcèlement « hors ligne » (Li, 2007 ; Dooley *et al.* 2009 ; Pyżalski, 2012), proposant une caractérisation des cyberviolences (Willard, 2007 ; Blaya, 2013) ou se focalisant sur les acteurs et les dispositifs mobilisés dans leur prévention (Blaya, 2015 ; Dilmaç, Kocadal, 2019). D'autres travaux ont montré que cette violence se poursuivait à l'université (Faucher *et al.*, 2014), mais aussi dans le monde du travail (Dupré, 2018) où l'on observe différentes formes d'incivilités numériques qui, lorsqu'elles sont répétées, ont des effets délétères (Carayol, Laborde, 2021). D'autres enfin se sont intéressés à la sphère intime et conjugale où le numérique est devenu un outil de contrôle, de domination et d'humiliation, au sein d'un couple ou après un divorce, une séparation (Fernet *et al.* ; 2019). La pornodivulgateion et plus particulièrement le *revenge porn* se sont d'ailleurs développés afin de permettre à des hommes de se venger de leur partenaire ou ex-partenaire, à la suite d'une rupture sentimentale ou d'une infidélité mal vécue, et de les humilier en publiant à leur insu des contenus privés, en indiquant leurs nom et coordonnées afin que des messages dégradants leur soient envoyés et que leur réputation soit détruite (Hall, Hearn, 2019).

Des messages humiliants ou compromettants peuvent être envoyés par salve à une seule et même personne, par des dizaines ou centaines de personnes, provoquant un harcèlement que la loi française du 3 août 2018 qualifie de « harcèlement de meute » ou de « raid numérique », stipulant que toute personne participant à ce phénomène, ne serait-ce que par un seul like ou commentaire, peut désormais être condamnée. Ces raids, qui ciblent généralement des femmes (célèbres ou non), des personnes LGBTQIA+ ou d'autres minorités, des défenseur·es des droits humains (Corroy, Jehel, 2019) ou des militant·es féministes et/ou antiracistes (Bibié, Goudet, 2018), peuvent être rapprochés des discours de haine en ligne (Monnier, Seoane, 2019). Ces derniers se fondent en effet sur un sentiment présumé de haine à l'égard d'un groupe ou d'une minorité (Pyżalski, 2022) ou provoquent la haine en incitant à la violence ou en consolidant des stigmates.

Les communications pourront, au choix, s'inscrire dans un ou plusieurs des axes identifiés ci-dessous, ou bien proposer un angle original en rapport avec le thème du colloque.

### **Axe 1. Approche théorique et définitoire du (cyber)harcèlement**

Ce premier axe rassemblera des travaux s'inscrivant dans une approche théorique et définitoire de la cyberviolence et du cyberharcèlement, qu'il s'agisse du cyberharcèlement à l'école, au travail, dans la sphère conjugale ou encore des phénomènes de meute. Sont attendues des communications proposant des éléments de définition, de caractérisation et de typologisation de ces phénomènes ou bien mettant en exergue les points de rupture et les continuités entre violence/harcèlement/intimidation « hors ligne » et « en ligne », ou encore discutant le choix de la terminologie (p. ex. cyberharcèlement en France versus cyberintimidation au Québec ; *cyberbullying* versus *cybermobbing* dans les pays anglo-saxons). Enfin, des communications proposant une conceptualisation de phénomènes proches tels que les incivilités numériques et les discours de haine en ligne sont également les bienvenues.

### **Axe 2. Le rôle des émotions et des affects**

Cet axe étudiera les dimensions émotionnelles et affectives des phénomènes de violence, de harcèlement et de haine en ligne. Les travaux proposés pourront porter sur le rôle des émotions (manque d'empathie, alexithymie, peur, honte, colère...) dans les situations de (cyber)harcèlement, du côté des individus ou des groupes impliqués dans les violences, mais aussi des acteurs qui interviennent sur elles ou les observent. Comment les émotions sont-elles prises en compte, gérées, voire mobilisées, par l'entourage, les acteurs de la prévention et de l'accompagnement ? On pourra aussi se questionner sur la position des chercheur·es qui doivent composer avec les émotions que peuvent provoquer le travail sur des terrains caractérisés par des situations difficiles de violences et d'abus. Dans une perspective communicationnelle, il s'agira également de s'intéresser à la place des affects dans les discours de haine en ligne et dans ceux qui portent sur le (cyber)harcèlement. Au niveau des environnements numériques, on pourra s'interroger sur les spécificités socio-techniques des plateformes et la façon dont l'intensité affective des contenus liés à la violence peut favoriser leur circulation et l'intensité des réactions

qu'ils génèrent, ou inversement à la manière dont la médiation technique peut contribuer à une mise à distance des émotions. S'inscrivent également dans cet axe les études sur la mobilisation des émotions dans la couverture des cas de harcèlement, haine ou violence dans les discours médiatiques d'un point de vue plus large.

### **Axe 3. Approches intersectionnelles du (cyber)harcèlement et de la haine en ligne**

Sont attendues ici des propositions qui abordent le (cyber)harcèlement et/ou la haine en ligne au prisme d'une approche intersectionnelle, attentive à la déconstruction de rapports de pouvoir imbriqués (tels que les rapports de genre, de classe, de race, le validisme, etc.). L'approche intersectionnelle ou consubstantielle des rapports de pouvoir ayant fait l'objet de riches discussions dans le monde académique et militant, les auteur·es seront invité·es à expliciter leur cadre théorique et la façon dont leur travail entend penser cette articulation. Il s'agira d'une part d'investiguer les cas de (cyber)harcèlement qui s'inscrivent dans la logique même de rapports de pouvoir traditionnels, puisant dans ces derniers des sources de légitimation qui favorisent leur reconduction et leur invisibilisation. La stigmatisation des écarts vis-à-vis des normes sociales et la dimension sociologique du harcèlement seront ici centrales. Les propositions pourront notamment interroger le rôle joué par l'appartenance des victimes et des agresseur·es à des groupes minorisés ou favorisés dans la dynamique du harcèlement. De façon réflexive, cet axe pourra également accueillir les communications investiguant les phénomènes de (cyber)harcèlement et la haine en ligne visant directement les groupes ou les personnes qui revendiquent une approche militante intersectionnelle (ou apparentée). Enfin, dans une visée émancipatrice, il sera intéressant de montrer dans quelle mesure l'approche intersectionnelle des rapports de pouvoir favorise l'émergence de groupes de soutien et de logiques d'entraide permettant de trouver refuge contre le (cyber)harcèlement, lorsque l'on est soi-même concerné·e par une identité située au croisement de différents groupes minorisés.

### **Axe 4. Prévention et lutte contre le harcèlement et la haine en ligne**

Cet axe interrogera les acteurs et les dispositifs engagés dans la prévention du (cyber)harcèlement et de la haine en ligne. Il peut s'agir de travaux montrant comment l'école s'est emparée du sujet ou analysant la pertinence des enseignements transversaux, disciplinaires, curriculaires (éducation aux médias et à l'information, éducation à la sexualité, éducation à la santé...) pour lutter contre les discriminations et les stéréotypes, ou pour développer les compétences émotionnelles et plus largement psychosociales des élèves. Les approches contrastives à l'échelle européenne ou internationale sont les bienvenues. En outre, cet axe propose également de réfléchir aux acteurs et actrices engagé·es dans la prévention du (cyber)harcèlement, du (cyber)sexisme ou de la pornodivulgation, qu'il s'agisse d'associations qui en font un axe de leur mission ou de collectifs à l'instar de #stopfisha ou encore du hashtag activisme (#metoo, #nonauharcèlement) qui se développe pour dénoncer certaines pratiques et qui peut favoriser le développement d'une forme d'empowerment. Enfin, des travaux étudiant les réponses juridiques au phénomène de (cyber)harcèlement ou de haine en ligne ainsi que la responsabilité des plateformes sont également attendus.

### **Modalités des contributions**

**Les propositions sont à envoyer pour le 15 avril 2022 à l'adresse suivante :**  
[colloquencyberharcèlement@protonmail.com](mailto:colloquencyberharcèlement@protonmail.com)

Afin de garantir le processus d'évaluation en double aveugle, merci de nous faire parvenir :

- un document anonyme avec votre proposition de communication d'une longueur maximale de 6000 signes (2 pages), précisant le titre, le ou les axes choisi(s), un résumé présentant la question de recherche, une brève revue de la littérature et/ou des perspectives théoriques, des éléments de méthodologie et quelques indications bibliographiques ;
- un deuxième document précisant le titre de votre communication, votre nom, votre prénom et votre rattachement institutionnel.

Les notifications d'acceptation seront adressées **entre le 30 juin et le 15 juillet 2022**. La publication d'un ouvrage collectif est prévue dans un second temps, à la suite du colloque.

Les frais d'inscription sont de **50 euros** pour les titulaires. Le colloque est **gratuit** pour les étudiant-es, doctorant-es et non-titulaires.

### **Contact :**

Delias Lucie : [lucie.delias@gmail.com](mailto:lucie.delias@gmail.com)

Lallet Mélanie : [melanie.lallet@yahoo.fr](mailto:melanie.lallet@yahoo.fr)

Stassin Bérengère : [berengere.stassin@univ-lorraine.fr](mailto:berengere.stassin@univ-lorraine.fr)

### **Comité d'organisation**

Belhadi Morgane, Irméccen, Université Sorbonne Nouvelle  
Delias Lucie, LERASS-Céric, Université Paul Valéry-Montpellier 3  
Lallet Mélanie, CHUS-Arènes, Université Catholique de l'Ouest  
Lechenaut Émilie, Crem, Université de Lorraine  
Philippe Sandrine, Crem, Université de Lorraine  
Promonet Aurore, Crem, Université de Lorraine  
Pyżalski Jacek, Adam Mickiewicz University, Poznań (Pologne)  
Schneider Anne-Cécile, IUT Nancy-Charlemagne, Université de Lorraine  
Stassin Bérengère, Crem, Université de Lorraine  
Walter Natalia, Adam Mickiewicz University, Poznań (Pologne)

### **Comité scientifique**

Alloing Camille, LabFluens, UQAM (Canada)  
Balley Claire, Medi@lab, Université de Genève (Suisse)  
Blocquaux Stéphane, LIRFE-LAMPA, Université Catholique de l'Ouest (France)  
Carayol Valérie, MICA, Université Bordeaux Montaigne (France)  
Carlino Vincent, CHUS-Crem, Université Catholique de l'Ouest (France)  
Caesens Gaëtane, PSP-IPSY, Université Catholique de Louvain (Belgique)  
Cordier Anne, Crem, Université de Lorraine (France)  
Corroy Laurence, Crem, Université de Lorraine (France)  
Cousin Clément, CREDO-IODE, Université Catholique de l'Ouest (France)  
Dalibert Marion, GERiCO, Université de Lille (France)  
Déage Margot, CERTOP, Université Toulouse II Jean Jaurès (France)  
Frachiolla Béatrice, Crem, Université de Lorraine (France)  
Galand Benoît, GRES, Université Catholique de Louvain (Belgique)  
Gevrey Vincent, LIRFE-LACES, Université Catholique de l'Ouest (France)  
Hamiche Sandra, Irméccen, Université Sorbonne Nouvelle (France)  
Labelle Sarah, LERASS-Céric, Université Paul Valéry-Montpellier 3 (France)  
Laborde Aurélie, MICA, Université Bordeaux Montaigne (France)  
Lapeyroux Natacha, FNRS, Université Libre de Bruxelles (Belgique)  
Larochelle Laurence, Irméccen, Université Sorbonne Nouvelle (France)  
Ledegen Gudrun, PREFICS, Université Rennes 2 (France)  
Mésangeau Julien, Irméccen, Université Sorbonne Nouvelle (France)  
Mathys Cécile, CRI'J, Université de Liège (Belgique)  
Millette Mélanie, LabCMO, UQAM (Canada)  
Olivesi Aurélie, Elico, Université de Lyon 1 (France)  
Poleszak Wieslaw, University of Economics and Innovation in Lublin (Pologne)  
Pugnière-Saavedra Frédéric, PREFICS, Université de Bretagne Sud (France)  
Pyżalski Jacek, Université de Poznań (Pologne)  
Theviot Anaïs, CHUS-Arènes, Université Catholique de l'Ouest (France)  
Walter Natalia, Adam Mickiewicz University, Poznań (Pologne)

## Bibliographie

- Alloing, Camille, Pierre, Julien (2020). « Le tournant affectif des recherches en communication numérique : présentatio ». *Communiquer*, n° 28, 2020, p. 1-17.
- Angoff, Harrisson, D., Barnhart, Wesley, R. (2021). « Bullying and Cyberbullying among LGBTQ and Heterosexual Youth from an Intersectional Perspective : Findings from the 2017 National Youth Risk Behavior Survey ». *Journal of School Violence*, 20(3), p. 274-286. <https://doi.org/10.1080/15388220.2021.1879099>
- Dooley Julian, Pyżalski Jacek, Cross Donna (2009). « Cyberbullying Versus Face-to-Face Bullying. A Theoretical and Conceptual Review », *Journal of Psychology*, Vol. 217, n° 4, p. 182-188. 10.1027/0044-3409.217.4.182.
- Bibié, Laetitia, Goudet, Laura (2018). « Discours militants en ligne : Que disent les trolls? », Colloque international *Réseaux sociaux, traces numériques et communication électronique*, IUT du Havre. Idées Le Havre (CNRS, Université Le Havre Normandie), Jun 2018, Le Havre, France.
- Blaya, Catherine (2013). *Les ados dans le cyberspace : Prises de risque et cyberviolence*. Bruxelles : De Boeck, 235 p.
- Blaya, Catherine (2015). « Cyberviolence : état de la question », dans Debarbieux, Éric (dir.). *L'école face à la violence. Décrire, expliquer, agir*. Malakoff : Armand Colin, p. 52-64.
- boyd, danah (2015). *It's Complicated: The Social Lives of Networked Teens*, New Haven, Yale University Press, 281 p.
- Catheline, Nicole (2015). *Le harcèlement scolaire*. Paris : PUF, 128 p.
- Carayol, Valérie, Laborde, Aurélie (2021). *Incivilités numériques. Quand les pratiques numériques reconfigurent les formes de civilité au travail*. Bruxelles, De Boeck, 160 p.
- Corroy, Laurence, Jehel, Sophie (2019). « Le numérique a-t-il enflammé les violences contre les défenseurs des droits humains? ». *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, n° 18. <https://doi.org/10.4000/rfsic.8401>
- Couchot-Schiex, Sigolène, Moignard, Benjamin (dir.), Richard, Gabrielle, Observatoire Universitaire International d'Éducation et de Prévention (2016). *Cybersexisme : une étude sociologique dans des établissements scolaires franciliens* [Rapport de l'étude commandée par le Centre francilien pour l'égalité femmes-hommes], 84 p. Université Paris Est Créteil : Centre Hubertine Auclert. [en ligne]. Disponible sur : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/etude-cybersexisme-web.pdf>
- Debarbieux, É., Alessandrin, A., Dagom, J. et Gaillard, O. (2018). *Les violences sexistes à l'école. Une oppression viriliste*. Rapport de l'Observatoire européen de la violence à l'École, 131 p. Disponible sur : <http://prevenance-asso.fr/wp-content/uploads/2018/06/Les-violences-sexistes-%C3%A0-l%E2%80%99%C3%A9cole-une-oppression-viriliste.pdf>
- Dilmaç, Julie, A., Kocadal, Özker (2019). « Prévenir le cyberharcèlement en France et au Royaume-Uni : une tâche impossible? » *Déviance et Société*, n° 43, p. 389-419. <https://doi.org/10.3917/ds.433.0389>
- Dorlin, Elsa (2009). *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Dupré D. (2018) « Cyber harcèlement au travail : revue de la littérature anglophone ». *Communication et organisation*, n° 54, p. 171-188.

- Faucher, Chantal, Jackson, Margaret, Cassidy, Wanda (2014). « Cyberbullying among University Students: Gendered Experiences, Impacts, and Perspectives ». *Education Research International*. <https://doi.org/10.1155/2014/698545>
- Felmee, Diane, Faris, Robert (2016). « Toxic Ties : Networks of Friendship, Dating, and Cyber Victimization », *Social Psychology Quarterly*, vol. 79, n° 3, p. 243-262. DOI: 10.1177/0190272516656585.
- Fernet, Mylène, Lapierre Andréanne, Hebert Martine, Cousineau Marie-Marthe (2019). « A Systematic Review of Literature on Cyber Intimate Partner Victimization in Adolescent Girls and Women ». *Computers in Human Behavior*, vol. 100, 11-25. DOI:10.1016/j.chb.2019.06.005
- Gayet-Viaud, Carole (2021). « Le harcèlement de rue et la thèse du continuum des violences ». *Déviance et Société*, Vol. 45, n° 1, p. 59-90. <https://doi.org/10.3917/ds.451.0057>
- Hall Matthew, Hearn Jeff (2019). « Revenge pornography and manhood acts: a discourse analysis of perpetrators' accounts », *Journal of Gender Studies*, Vol. 28, n° 2, p. 158-170. DOI: <https://doi.org/10.1080/09589236.2017.1417117>
- Hamel, Christelle (2008). « Le traitement du harcèlement sexuel et des discriminations à l'université: La France n'est toujours pas en conformité avec le droit européen ! ». *Mouvements*, 55-56, p. 34-45. <https://doi.org/10.3917/mouv.055.0034>
- Hinduja, Sameer, Patchin, Justin (2020). *Bullying, Cyberbullying, and Sexual Orientation/Gender Identity*. Cyberbullying Research Center (cyberbullying.org). <https://cyberbullying.org/bullying-cyberbullying-sexual-orientation-lgbtq.pdf>
- Hirigoyen, Marie-France (2003). *Le harcèlement moral: La violence perverse au quotidien*. Paris : La Découverte, 216 p.
- Hirigoyen, Marie-France (2017). *Le harcèlement moral au travail*. Paris : Presses Universitaires de France, 128 p.
- Li, Qing (2007). « New bottle but old wine: A research of cyberbullying in schools », *Journal Computers in Human Behavior*, vol. 23, n° 4, p. 1777-1791. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.chb.2005.10.005>.
- Monnier, Angeliki, Seoane, Annabelle (2019). « Discours de haine sur l'internet », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 12 juin. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/discours-de-haine-sur-linternet>
- Olweus, Dan (1999). *Violences entre élèves, harcèlements et brutalités. Les faits, les solutions*. Issy-les-Moulineaux : ESF Éditeur, 108 p.
- Pyżalski, Jacek. (2022 – in press) « Electronic Aggression » in : Z. Yan (ed.). *The Cambridge Handbook of Cyber Behavior*. New York: Cambridge University Press.
- Pyżalski, Jacek (2012). « From cyberbullying to electronic aggression: Typology of the phenomenon ». *Emotional and Behavioural Difficulties*, Vol. 17, n° 3-4, p. 305-317. <https://doi.org/10.1080/13632752.2012.704319>
- Quemerer, Nelly. « « Vous voulez réagir ? ». L'étude des controverses médiatiques au prisme des intensités affectives », *Questions de communication*, n° 33, 2018, p. 23-41.
- Roberge, Ginette, Beaudoin, Huguette (2016). « Contrer l'intimidation scolaire : Portrait des plans d'action pancanadiens ». *McGill Journal of Education / Revue des sciences de l'éducation de McGill*, Vol. 51, n° 1, p. 475-493. <https://doi.org/10.7202/1037355ar>

Sentenac, Mariane, Pacoricona, Dibia, Godeau, Emmanuelle (2016). « Comment les élèves handicapés perçoivent-ils le collège ? Un climat scolaire inclusif pour une école plus inclusive. » *Agora débats/jeunesses*, hors-série, n° 4, p. 79-94.

Smith, Peter, Shu, Shu (2000). « What Good Schools can Do About Bullying: Findings from a Survey in English Schools After a Decade of Research and Action ». *Childhood*, Vol. 7, n° 2, p.193-212. <https://doi.org/10.1177/0907568200007002005>

Smith, Peter, Mahdavi, Jess, Carvalho, Manuel, Fisher, Sonja, Russell, Shanette, Tippett, Neil, (2008). « Cyberbullying: Its nature and impact in secondary school pupils », *Journal of Child Psychology and Psychiatry*, Vol. 49, n° 4, p. 376-385. DOI:10.1111/j.1469-7610.2007.01846.x

Stassin Bérengère. « Cyberharcèlement » *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 02 mars 2021. Dernière modification le 21 septembre 2021. Accès : <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/cyberharcèlement>

Stoll, Laurie, C., Block, Ray (2015). « Intersectionality and cyberbullying: A study of cybervictimization in a Midwestern high school ». *Computers in Human Behavior*, 52, p. 387-397. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2015.06.010>

Tippett, N., Wolke, D. (2014). « Aggression between siblings: Associations with the home environment and peer bullying ». *Aggressive Behavior*, Vol. 41, p. 14-24. <http://dx.doi.org/10.1002/ab.21557>

Vandebosch, Heidi, Van Cleemput Katrien (2008). « Defining Cyberbullying: A Qualitative Research into the Perceptions of Respondents », *Cyberpsychology and Behavior*, Vol. 11, n° 4, p. 499-503. DOI : <https://doi.org/10.1177/1461444809341263>

Willard, Nancy (2007). *Cyberbullying and Cyberthreats: Responding to the Challenge of Online Social Aggression, Threats, and Distress*. Champaign: Research Press, 320 p.